Calédonienne des Eaux

Rapport d'incident

LA QUALITE POUR L'EAU

A remplir par le chef de service

Version :	2			**Clôture :**		
Agent en Poste :	Nom :	*AMABILI*	Prénom :	*Bélinda*	Employeur :	CDE
Agent en Poste :	Nom :		Prénom :		Employeur :	CDE
Témoin(s) :	Nom :	*DEBASCOCHE*	Prénom :	*Arnaud*	Employeur :	CDE
Témoin(s) :	Nom :		Prénom :		Employeur :	CDE
Où ? Décrire l'endroit précis où a eu lieu l'incident, situation dangereuse (site, zone, ...) :	*STEP ANSE VATA*			Complément de lieu :		
Quand ?	Date :	*03/02/2018*		Heure :		
Type Incident:	**Autre**					
Si autre veuillez préciser :	Perte des boues de la nouvelle filière					

Description de l'accident ou de l'incident : décrire selon le témoignage de(s) victime(s) et/ou témoin(s), ce qui s'est exactement passé : décrire les faits constatés sans jugement personnel :

03/02/18 : 43 mm de pluie sont tombés sur le bassin versant de la STEP AV. La station a enregistré 5909 m³ en entrée, soit près du double du débit d'entrée par temps sec.

05/02/18 vers 6h30 : Bélinda informe sa hiérarchie de l'absence de boue dans le BA de la nouvelle filière: Cba < 0,5 g/L.

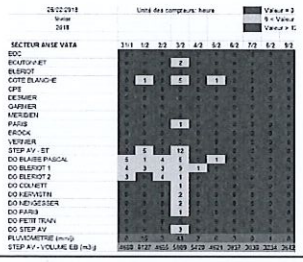

PROVINCE SUD direction de l'environnement — ARRIVÉ LE : 5 MAR. 2018 — N° 45519/4

	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ								X			
COPIE											
OBSERVATIONS											

Analyse des causes :

Le fort évenement pluvieux du week-end a engendré un gros acoup hydraulique sur le BA. Une erreur de sélection de pompe de recirculation a fait fonctionner la P1 (non disjonctée et non consignée alors que la pompe n'est pas dans le poste qui n'était pas présente dans le poste de recirculation. La P2 était en place mais disjonctée à la place de P1 & P3 a connu un défaut avec basculement en auto sur P1 (l'automatisme et la télégestion ont donc pas envoyé d'alarme croyant que P1 était présente) : ce problème est du à une erreur humaine de procédure de consignation qui a eu pour résultat l'arrêt de la ricirculation des boues sur la NF. Ces 2 phénomènes ont contribué à une perte "massive" des boues du BA vers le clarificateur: les boues sont en majorité remontées et ont été pompées via le puit à flottants: 4 hydrocureuses de 6 m3 . Une autre partie des boues est vraisemblablement partie au fil de l'eau sans pour autant dépasser les 35 mg/L (norme de rejet sortie) pendant 6-7 jours: cf. courbe Topkapi en PJ qui montre une norme MES non dépassée pendant l'événement ; à l'exception du 07/02 ou l'on note une pointe à 40 mg MES/L.

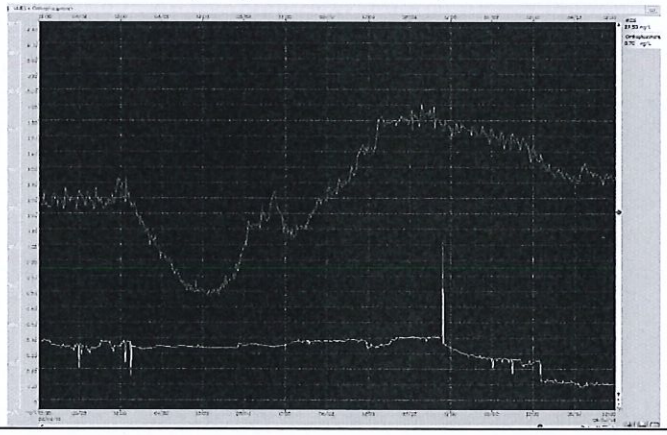

Description des actions prises immédiatement :

Encemensement de la nouvelle file avec les boues de l'anciène file par hydrocureuse et par pompage continu du 06/02 au 09/02 .

Réglage du répartiteur de débit avec 80% dirigé vers l'ancienne file et 20% sur la nouvelle file afin de respecter les normes de rejet du 05/02 au 09/02 .

L'effluent de sortie a été contrôlé visuellement tous les jours la semaine du 05/02: rejet claire sans présence anormale de MES. Par contre, on a relevé des valeurs supérieures à la norme en sortie clarif NF en NH4 : 05/02 au 09/02- 39 mg NH4/L.

Réenclenchement du disjoncteur de la pompe P2.

Lancement d'un B24h du 05 au 06/02: cf. PJ -> tous les paramètres sont conformes.

12/02: Consignation du disjoncteur pompe P1 recirculation NF & remise en service de P3.

Actions préventives à court terme :

Mise en place d'une pompe neuve en P1 recirculation NF.

Actions préventives à moyen terme :

Responsable Agence assainissement :	Nom Prénom : POLIZZI F.	Date et signature :	*02/03/2018*
Chef Secteur Sud :	Nom Prénom : DEBASCOCHE A.	Date et signature :	*13/02/2018*